



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du mardi 6 février 2024 -

ORDRE DU JOUR

- I. Désignation d'un secrétaire de séance
- II. Approbation du procès-verbal du 30 novembre 2023
- III. Activités pédagogiques
 1. Don FSE séjour en Norvège
 2. Projet Congrès Maths en jeans
 3. Reconduction Pack Numérique Lycéen pour les 3 prochaines années scolaires
 4. Préparation de rentrée 2024
- IV. Vie de l'élève
 - Compte-rendu sur les questionnaires harcèlement
- V. Administration et logistique
 1. Contrat machine à affranchir
 2. Décisions budgétaires modificatives 2023
- VI. Service restauration
 - Convention hébergement Atelier relais du collège Alain Chartier

Président : Monsieur Mathieu FABRE



Secrétaire : Madame Catherine CAPEL



Total des membres du CA : 28

Quorum : 15

Présents : 24

Votants : 24

Invité : 1

1. MEMBRES DE DROIT

NOM	QUALITÉ	Présent	Absent	Excusé
FABRE Mathieu	Proviseur	X		
HUET-LE GRAND Stéphanie	Proviseure adjointe	X		
VIAL Antoinette	Adjointe gestionnaire	X		
GUIBOUT Patricia	C.P.E.	X		
GASSION Sandrine	Invitée		X	

2. REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
DUPONT Lucette	Conseil régional de la région Normandie	X		X		
GOMONT Patrick	Vice-président de la région Normandie	X			X	
CHAPRON Philippe	Conseil régional de la région Normandie		X		X	
NOUVELOT Cédric	Conseil régional de la région Normandie		X		X	
LAISNEY Olivier	Représentant de la commune	X		X		
JEAN-PIERRE Françoise	Représentant de la commune		X		X	
MOULIN Gilles	Représentant Bayeux-Intercom		X		X	

3. REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
LECHEVALLIER Jordan	Personnel enseignant	X		X		
CAPEL Catherine	Personnel enseignant	X		X		
GALLAIS Catherine	Personnel enseignant	X		X		
DOMINGUEZ Anne	Personnel enseignant	X		X		
FOURMOND Valérie	Personnel enseignant	X		X		
QUEVREUX Sophie	Personnel enseignant	X				X
AGRA Isabelle	Personnel enseignant	X		X		
LONGUET Olivier	Personnel enseignant		X	X		
BLIN Eric	Personnel enseignant		X		X	
DELAPIERRE Léa	Personnel enseignant		X	Invitée		
CHAPIN Mélanie	Personnel IATSS et agents de lycée	X		X		

PRIGENT Gabriel	Personnel IATSS et agents de lycée	X		X		
MURY Cécile	Personnel IATSS et agents de lycée	X		X		
CHAUVEL Karine	Personnel IATSS et agents de lycée		X		X	
BIGOT Yannick	Personnel IATSS et agents de lycée		X		X	

4. REPRESENTANTS DES ÉLÈVES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
BOUCLET Arthur	Elève	X		X		
BUNEL Emma	Elève	X		X		
ANCEL Mélina	Elève	X		X		
BEHUE Robin	Elève	X		X		
VIMONT Arthur	Elève	X		X		
BOUVIER-GORAYEB Leïla	Elève		X		X	
LE VALLOIS Thibaud	Elève		X		X	
LELIEPVRE Romane	Elève		X		X	
GIRARD Sacha	Elève		X		X	
MARIE Lou	Elève		X		X	

5. REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

NOM	QUALITÉ	Titulaire	Suppléant	Présent	Absent	Excusé
ROYER Patrick	Parents d'élève	X				X
ABRAHAM Laurent	Parents d'élève	X				X
TASSIN Eric	Parents d'élève	X		X		
DIDIER Céline	Parents d'élève	X		X		
MARCASTEL Thierry	Parents d'élève	X				X
MAUPAS GUICHARD Karine	Parents d'élève		X			X
BRUEL Jennifer	Parents d'élève		X			X
DESPLANQUES Christelle	Parents d'élève		X	X		
BUON Patricia	Parents d'élève		X		X	
MESLET Olivier	Parents d'élève		X			X

Ouverture de la séance à 18h00. Le quorum est atteint.

23 personnes sont présentes.

I. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme CAPEL Catherine, membre des personnels enseignants, est désignée secrétaire de séance.

II. Adoption du procès-verbal du CA du 30 novembre 2023

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Ordre du jour : retrait de la convention de mise à disposition de l'UNSS.

Nouvelles : Accréditation Erasmus+, réfection des toitures, reconfiguration de la salle 421.

Arrivée de M. LONGUET à 18h05 : le nombre de votants passe à 24.

III. Activités pédagogiques

1. Acceptation don FSE échange avec la Norvège 2023-2024

La prévision de don du FSE était 850.00 € au budget initial de l'échange avec la Norvège 2023-2024.

Le montant du don s'élève à 1554.00 € grâce à la mobilisation des élèves (concerts, vente de gâteaux...).

Le séjour à Asker ayant lieu du 7 au 14 février 2024, la modification de la participation des familles sera inscrite à l'ordre du jour du prochain CA. Le trop-perçu entraînera donc un remboursement pour les élèves externes et une avance sur la facture de restauration du 3^{ème} trimestre pour les demi-pensionnaires.

L'administration tient par ailleurs à féliciter les élèves pour leur investissement.

L'acceptation de ce don du FSE de 1554.00 € est soumise au vote.

Votants : 24	Pour : 24	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

2. Projet « Maths en jeans » 17 et 18 mai 2024

Projet pédagogique :

Participation de 16 élèves de 1^{ère} et terminale du club mathématique et de 2 professeurs (MM. BLIN et LONGUET) au congrès annuel qui se tiendra cette année les 17 et 18 mai 2024 à Nantes.

Budget total de 2672.00 € comprenant les frais de transport et d'hébergement (une nuitée). Les repas sur place ne sont pas à la charge du lycée et les frais de participation au congrès des élèves sont financés par le Pass culture.

Coût par élève : 148.00 €

Montant de la participation demandée aux familles : 44.50 €.

M. LONGUET donne quelques précisions supplémentaires sur le contenu pédagogique du projet.

La participation des familles ainsi que l'autorisation de signature de la convention de mutualisation avec le lycée Jeanne d'Arc pour le transport et l'hébergement sont soumis au vote.

Votants : 24	Pour : 24	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

L'acceptation de la perception d'un don du FSE de 160.00 € en contribution au financement du projet Maths en jeans est soumise au vote.

Votants : 24	Pour : 24	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

3. Reconduction du pack numérique pour les 3 prochaines années

Avis favorable pour une reconduction de l'adhésion au prochain pack numérique pour une durée de 3 ans.

- Inciter les lycéens à apporter et à utiliser leur ordinateur du Pack Numérique Lycéen au lycée et en classe
- Mobiliser et promouvoir les ressources et manuels numériques choisis ainsi que l'ENT
- Rechercher un équilibre d'usages, dans une démarche de sobriété numérique, entre le parc informatique de l'établissement et les ordinateurs des lycéens fournis dans le cadre du Pack Numérique Lycéen
- Contribuer au développement du Pack Numérique Lycéen par votre participation à des évaluations et retours d'expérience proposés par la Région.

Quelques remarques et questions :

Mme DOMINGUEZ : le wifi n'est pas encore au point.

Emma BUNEL pose une question sur la restitution des ordinateurs : si l'ordinateur est fatigué (la batterie ne plus par exemple), est-on responsable ? Doit-on payer ?

Mme DUPONT : Si un élève quitte la Normandie, il doit restituer son ordinateur.

M. LONGUET : le lycée a toujours été méfiant quant au PNL. Va-t-on nous imposer à terme de nous passer des manuels ?

M. FABRE : Non car nous avons l'association Livres qui fonctionne bien et évite aux familles d'acheter des manuels.

Mme DUPONT précise que la région n'intervient pas dans le pédagogique, c'est le choix de l'établissement.

M. LECHEVALLIER repose la question d'Emma BUNEL à laquelle Mme DUPONT n'a pas répondu quant au paiement d'indemnités si l'ordinateur n'est plus en très bon état.

Mme DUPONT répond que non, c'est l'usure normale donc pas de réparation à payer.

Votants : 24	Pour : 24	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

4. Préparation de rentrée 2024 : Implantation des BMP, création de nouveaux supports et suppression de postes

Objectif : Répartir la Dotation horaire globale afin de faire remonter les premiers ajustements de poste.

- ✓ Les effectifs qui déterminent le nombre de divisions : 207, 185, 183 = 575 (R2023 608 pour 595 réalisés)
- ✓ Le financement 38.5h en 2^{nde}, 36h en 1^{ère}, 35.5h en terminale soit 231 + 216 + 213 = 660 heures
- ✓ Ajouts : UNSS 6h, norvégien 21.5h, maths spécifiques 4.5h, pondérations 33.4h
- ✓ Total heures **725.4 dont 634 HP + 91.4 HSA** (2023 661,5 HP + 97.5 HSA)
- ✓ + 3 HP obtenues pour le partage de SVT.
- ✓ Répartition des besoins dans le tableau avec des effectifs provisoires
- ✓ On regarde l'apport des postes existants.

Exemple : en histoire géo 90,5 de besoins pour 78 d'apport = 12.5 HSA

Choix :

- Aucune mesure poste envisagée.
- Des dédoublements en mathématiques et en français en seconde (1 heure de dédoublement dans chaque matière) afin de prendre en compte les classes surchargées.
- AP seconde 0.5 français + 0.5 Maths pour faire des groupes de besoins.
- Dédoublement SVT / Physiques en seconde, première et terminale
- Dédoublement en français en première pour préparer les élèves au baccalauréat.
- En LVA LVB : 7 groupes en seconde.
- Financement de toutes les options comme cette année : latin, grec, arts plastiques, norvégien

Mme CAPEL demande l'explication des heures de norvégien.

Réponse de M. FABRE : 18h vont à Mme THORBJORNSEN. Il y a 3.5h en plus mais c'est pour le FLE.

Question de Mme DOMINGUEZ sur les effectifs de SNT : 23 élèves dans les groupes, c'est beaucoup.

Réponse de M. FABRE : On peut faire un groupe supplémentaire, mais qui le prend ?

Question de M. LECHEVALLIER à propos du norvégien : En plus des heures de FLE, il est noté dans le tableau 3h en math et 0.5h en physique-chimie. Est-ce normal ?

M. FABRE précise qu'il s'agit des 3h données à M. DELMOTTE pour aider les norvégiennes. Même chose pour la physique-chimie mais de toute façon, cela ne sera pas en heures poste.

Mme DOMINGUEZ demande si les heures « complément financier » sont bien destinées aux maths spécifiques.

M. FABRE confirme.

Intervention de Mme MURY (infirmière) : 6 classes de seconde à 34.5 élèves alors que beaucoup d'élèves expriment un mal-être, c'est inquiétant !

M. FABRE admet que c'est problématique mais on ne peut accueillir plus pour le moment car il y a une baisse démographique. Dans quelques temps, il y aura un petit rebond.

M. LONGUET : Y-a-t-il un risque de perte en 1^{ère} et terminale avec le départ des 2^{nde} vers d'autres filières, etc. ?

M. FABRE lit une partie du message envoyé à la DOS du rectorat dans lequel il souligne justement ces problèmes.

Mme DOMINGUEZ : Il faut accueillir tous les élèves car si on arrive à 36, il y a une ouverture possible.

M. TASSIN (parent d'élèves) : Nous partageons le même sentiment que Mme MURY. On voit le sentiment de panique de nos enfants en seconde, cela risque d'être compliqué même avec les dédoublements. Il faudrait se préoccuper de la baisse constante des effectifs depuis 2021, il faut s'inquiéter et se bagarrer pour conserver l'offre de formation qui risque de ne pas pouvoir être maintenue.

Le vote porte sur l'implantation des premiers BMP/CSR/CSD. La répartition peut encore évoluer.

Lettres classiques :

- CSD de 9h sur le poste de Mme CABON

Allemand :

- CSR de 6.75h (partage de M. ROTHE avec le lycée Arcisse de Caumont)

Anglais :

- Rien pour le moment mais grosse probabilité d'un mi-temps thérapeutique pour Mme MARRE et d'une décharge de 6h pour Mme CAPEL, chargée d'inspection : soit $9 + 6 = 15$ heures pour un BMP

Chinois :

- BMP de 2.5h pour Mme HUANG-ROZENSWEIG (partage entre le lycée Chartier, le collège Létot et le lycée Arcisse de Caumont)

Espagnol :

- CSD de 9h au lycée le Verrier pour Mme VIENNE (CPGE)

SES :

- Demande de création d'un poste de 18 heures. Enseignement récent sur le lycée Chartier (2020) et stable pour les années à venir.

Mathématiques :

- Suppression du poste de M. PICARD parti en retraite

- Création d'un BMP de 6 heures
- CSD de 10 heures pour NSI sur le support de Mme DOMINGUEZ

SVT :

- Décharge de 3.75h de M. MEUNIER (cours à l'INSPE).
- Un CSD SVT de 6 heures du lycée Chartier vers le lycée Arcisse de Caumont par Mme HAIRAND
- Création d'un BMP de 18 heures porté par le lycée Chartier : 9 heures à Arcisse + 9 heures à Chartier. Financement en HP : 3 HP en supplément

NSI :

- 10h par Mme DOMINGUEZ (mathématiques)

Question de Mme GALLAIS : Pourquoi Mme HAIRAND ne peut-elle pas assurer son service intégralement à Chartier ?

M. FABRE : Officiellement, il n'y a pas de SVT à Arcisse donc il faut que les supports soient sur Chartier.

Mme MURY : Pour la spécialité SVT, est-ce possible pour un élève de 2^{nde} à Arcisse de revenir à Chartier ?

M. FABRE : Non, ce n'est pas possible.

Demande de M. LECHEVALLIER pour une suspension de séance avant le vote pour discuter entre collègues. Cette suspension est accordée pour 7 minutes.

Question : Et si on reste à 7 classes de 2^{nde}, comment cela se passe pour les heures ?

M. FABRE : On nous donnera des moyens supplémentaires.

Mais quid du poste de maths ?

M. FABRE : on ne peut pas le garder.

7 minutes d'interruption avant le vote : 19h07 – 19h14.

Le vote porte sur l'implantation des premiers BMP/CSR/CSD.

Votants : 24	Pour : 5	Contre : 11	Abstention : 8
---------------------	-----------------	--------------------	-----------------------

Explication des enseignants concernant leur vote : Il ne leur est pas possible de voter « POUR » à cause de la suppression d'une classe de 2^{nde} et de la suppression du poste de maths alors que les effectifs peuvent fluctuer. Les enseignants espèrent la non suppression de la 7^{ème} classe de 2^{nde}.

IV. Vie de l'élève

1. Compte-rendu sur les questionnaires harcèlement

Mme HUET-LE GRAND présente le compte-rendu du questionnaire sur le « Harcèlement » : il s'agit d'une enquête sur le bien-être des élèves au lycée réalisée début novembre. Celle-ci était anonyme mais les parents en ont été informés. Il y avait 4 rubriques.

Ce sont les AED qui ont été chargés du recensement des réponses. Merci à eux pour ce travail conséquent.

Nos élèves se sentent majoritairement bien mais il y a un malaise plus important en 1^{ère} et en terminale.

Quelques exemples d'éléments cités :

- 35/116 ont parfois ou souvent peur d'aller au lycée par peur des autres élèves
- 59 élèves ont du mal à dormir (ou font des cauchemars)
- 77 élèves disent qu'ils mangent seul au lycée
- 70 se disent victimes de rumeurs
- 25 élèves se sont dit victimes de violences à caractère sexuel
- 21 n'ont pas d'amis au lycée

Certains sont déjà identifiés par l'administration, d'autres cachent leur mal-être.

Les solutions :

- Programme pHARe mis en place cette année avec des référents
- Boîte aux lettres
- Café des parents (groupes de parole)
- Cellule de veille

M. TASSIN évoque donc un décrochage scolaire : On pose la question du mal-être relationnel et non du mal-être de l'apprentissage et de leur parcours de formation. Il faudrait élargir l'enquête au thème de l'orientation car elle est souvent à l'origine du mal-être.

Mme DIDIER : C'est effectivement ce qui est ressorti de la première commission éducative.

Ce propos est confirmé par Mme MURY : Tout à coup, ces élèves ne peuvent plus franchir la porte du lycée. Elle précise que l'intervenant de la Maison des Ados a souligné que nos élèves sont sous pression à cause de l'orientation et de la pression des parents et des enseignants par rapport à Parcoursup.

M. LECHEVALLIER reformule la demande d'un poste infirmier à temps complet mais Mme MURY précise que visiblement, ce n'est pas la priorité.

2. Créneau du mercredi après-midi

M. FABRE : Comment s'adapter aux problèmes de stratégie d'évitement des élèves lors des évaluations ? Constat : les élèves développent un aspect consumériste de la note. Proposition de solution : Un devoir fait est noté mais un devoir non fait doit être remplacé. Une expérimentation va être mise en place au lycée via un créneau de rattrapage le mercredi après-midi de 13h à 15h.

Emma BUNEL soulève le problème des bus.

M. FABRE la rassure, il y a des bus le mercredi après-midi.

Arthur VIMONT demande des précisions sur le terme « consumérisme de la note ».

M. FABRE lui répond qu'il s'agit de la stratégie d'évitement. Les élèves choisissent leurs cours ou leurs évaluations.

M. TASSIN : C'est par justice pour les autres mais il faut se poser la question « Quelles en sont les raisons ? ». Les notes bien sûr mais aussi la disparité des notions à l'intérieur d'une même discipline, entre les enseignants. Il faudrait plus de concertation entre eux.

M. FABRE répond que beaucoup se moquent de l'autorité du professeur, attendant un sujet de rattrapage, parfois à plusieurs reprises. A un moment, il faut dire stop !

Mme GUIBOUT (CPE) : Ils ne se cachent plus. 49 élèves ont séché les devoirs ! Certains sont honnêtes. Ils font ça pour ne pas baisser leur moyenne ou parce qu'ils ont eu un devoir le lundi, un autre le mardi et le mercredi ils n'en peuvent plus.

Mme HUET-LE GRAND précise que certains d'entre eux vont demander des classes prépas où il y a des colles toutes les semaines, il faut donc qu'ils s'entraînent.

M. LONGUET : Si mes élèves sont absents à un devoir, ils recommencent le lendemain. Le dispositif est-il obligatoire ?

M. FABRE précise qu'il s'agit d'une expérimentation. Pour l'instant, il faut de la souplesse.

Mme GUIBOUT explique que parfois, l'élève cherche simplement à récupérer le devoir pour le préparer et le refaire.

M. LONGUET : Cette stratégie d'évitement leur est préjudiciable sur le long terme. En effet, cela se voit et se paie sur le long terme sur Parcoursup car cela sera précisé.

Pour Mme AGRA, il s'agit d'un choix pour éviter d'avoir une note qui fait baisser la moyenne et c'est parfois soutenu par les parents.

Départ de M. LAISNEY à 19h37 : le nombre de votants passe à 23.

V. Administration et logistique

1. Contrat de location machine à affranchir avec la société Quadient et avec La Poste

Intervention de Mme VIAL :

Le contrat actuel de location de machine à affranchir est élevé pour un nombre d'envois en diminution : 1180.00 € par an.

Une étude a été réalisée et la décision a été prise de résilier le contrat actuel. La société Quadient a fait une proposition : Courrier pro de location d'une nouvelle machine à 564.00 € TTC pour une durée de trois ans. Cela représente une économie d'un peu plus de 600.00 €.

Le contrat est intéressant :

- Il permet de bénéficier d'un tarif préférentiel d'affranchissement de 650 lettres par trimestre
- De l'encre illimitée
- Un dépôt en boîte aux lettres rue possible

Le remplacement de la machine nécessite la signature d'un nouveau contrat avec la Poste.

L'autorisation de signatures de ces deux contrats est soumise au vote.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

2. Décisions budgétaires modificatives 2023

Mme VIAL présente les dernières décisions budgétaires modificatives pour information n° 9 à 11 de l'exercice 2023 jointes au procès-verbal.

VI. Administration et logistique

- Autorisation de signature de la convention d'hébergement 2024 des élèves de l'atelier relais du collège Alain Chartier

Il s'agit de l'accueil d'élèves de divers collèges du Bessin à la restauration.

La facturation des repas est établie aux différents collèges dont dépendent les élèves : le tarif est fixé à 4.10 €.

Votants : 23	Pour : 23	Contre : 0	Abstention : 0
---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Fin de la séance.

Le conseil est clôturé à 19h54.

La secrétaire de séance,

Madame Catherine CAPEL



Le président du Conseil d'Administration,

Monsieur Mathieu FABRE

